

Le SNUipp-FSU 06 organise des Etats Généraux de la direction d'école  
le jeudi 24 mai 2018 à VALBONNE.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ÉCOLE



**Jeudi 24 mai 2018**

**9h – 16h00**

**Salle Sainte-Hélène  
407, chemin de la Verrière  
(en face du Lycée Simone Veil)  
VALBONNE**

Les Etats Généraux de la direction du SNUipp-FSU sont l'occasion d'échanger avec les directeurs et les directrices à propos de l'évolution de la fonction et d'en saisir les nouvelles implications autour de **trois axes** qui traverseront les débats tout au long de la journée :

- 1) Les tâches et les missions : quelles sont les priorités ? quels obstacles et besoins dans l'exercice de la fonction ?**

*La surcharge administrative est une réalité dénoncée par tous les directeurs.trices mais au-delà du constat à partager, il nous faut collectivement lister les priorités liées à l'exercice de la fonction dans toutes ses dimensions, pédagogiques, relationnelles, partenariales, etc. Quels leviers pour améliorer les conditions d'exercice : formation, personnels administratifs, outils, temps de décharge, étendue des missions et responsabilités...*

- 2) Comment mieux reconnaître la fonction, sa spécificité, les gestes professionnels qui la fondent ?**

*Un statut parfois mis en avant comme une solution « magique » sans qu'il lui soit réellement donner de contenu est-il la bonne solution ? Quels en seraient les conséquences pour les personnels, l'école ? Quelles pistes alternatives ?*

- 3) Quels sont les mandats du SNUipp-FSU ? Quel projet collectif pour la direction et le fonctionnement de l'école ?**

*Le SNUipp-FSU porte un projet ambitieux pour une direction reconnue, pivot d'un fonctionnement démocratique de l'école. Il s'agit de promouvoir ce projet, mais aussi de le discuter, de l'enrichir...*

**Inscription obligatoirement avant le 24 avril 2018**



## Le programme détaillé

**9 h : Accueil des participants** (horaire décalé pour permettre le passage à l'école en amont du stage)

**9 h 30 : début des travaux en séance plénière**

*Quelle direction pour la direction d'école ?*

*Missions, obstacles, leviers d'amélioration*

*Le projet du SNUipp-FSU*

*Les acquis nationaux et départementaux du SNUipp-FSU pour la direction d'école*

**11 h : Débats et échanges** : constat à partager, projet à enrichir

**12 h : Pause repas**

**13 h 30 : reprise des travaux en ateliers, trois thématiques**

- 1) Allègement des tâches & relation aux collectivités territoriales
- 2) Relation école / familles & climat scolaire
- 3) Animation du conseil des maîtres & fonctionnement démocratique de l'école

**15 h : synthèse des travaux des ateliers**

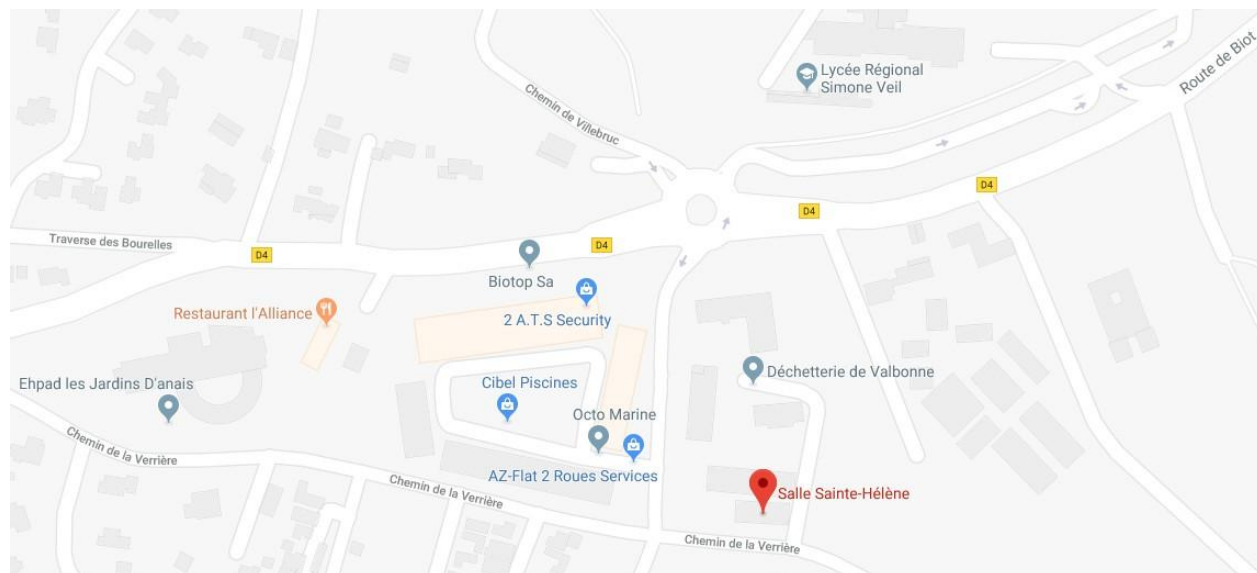
**15 h 30 : conclusion, bilan, initiatives & actions**

**16 h : fin des Etats généraux**

## Questions pratiques

### Accès à la salle

La salle Sainte Hélène est située sur la route de Valbonne à Biot, en face du lycée Simone Veil. Elle dispose d'un parking gratuit. Depuis Nice ou Cannes, autoroute A8, sortie Antibes.



### Comment s'inscrire ?

- 1) Confirmer votre inscription par mail au SNUipp-FSU 06 : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) en précisant vos nom, prénom, fonction et école d'exercice.
- 2) Les Etats Généraux de la direction d'école sont un stage syndical. La participation à un stage syndical sur le temps de travail est de droit (non soumise à autorisation) mais **l'information doit être transmise à votre IEN un mois avant, soit impérativement avant le 24 avril dernier.**

Utilisez le modèle de courrier ci-joint mis à votre disposition (copie à [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr))

**ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DIRECTION D'ÉCOLE**

**NOTRE PRIORITÉ : LES ÉLÈVES, L'ÉQUIPE, L'ÉCOLE**



NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Ecole/commune : \_\_\_\_\_

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

S/C de

M., Mme l'IEN de \_\_\_\_\_

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie,**

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

jeudi 24 mai de 9h à 16h

pour participer à un stage de formation syndicale « Etats généraux de la direction d'école ».

Ce stage se déroulera à la salle municipale Ste Hélène à Valbonne.

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp des Alpes-Maritimes sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale.

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

A ....., le .....

Signature :